



GRAND CONSEIL

Résolution - 24_RES_7 - Grégory Devaud et consorts au nom des députés du district d'Aigle - Rhône 3, pour une sécurisation rapide du Chablais face aux risques de crues

Texte déposé :

Le Chablais est vulnérable face aux crues, notamment du Rhône. Pour réduire ce risque, un projet de troisième correction du Rhône a été lancé il y a bientôt 20 ans.

Entre autres procédures, les plans d'aménagement ont été validés par les cantons du Valais et de Vaud en 2016. Le Grand Conseil vaudois a même voté les crédits nécessaires en 2018. Les communes territoriales vaudoises sont parties prenantes à ce processus et contribuent de manière substantiel à sa réalisation, tant du point de vue administratif que financier. Ce projet est indispensable pour protéger la région mais il est également nécessaire d'un point de vue environnemental et économique puisque les autorisations de construire sont bloquées ou fortement restreintes selon le niveau de danger, ce qui pénalise le développement économique de la région. De surcroît, plusieurs projets déterminants en terme de mobilité pour la région, tel que le palier hydro-électrique Massongez-Bex-Rhône et de nouvelles passerelles ou franchissement de transports publics notamment, dans le cadre de l'élaboration du projet d'agglomération de 5ème génération, sont en attente des évolutions de ce projet d'importance pour la plaine chablaisienne.

Or, même si certains travaux ont pu commencer, urgents et concernant uniquement des mesures d'aménagements, la mesure prioritaire du Chablais subit un retard important. Ce retard semble directement lié à la réévaluation en cours du projet par le canton du Valais. La mise à l'enquête, prévue initialement depuis plusieurs années déjà, est ainsi bloquée. Cette situation retarde fortement les travaux de sécurisation et fait courir un risque à la population et aux infrastructures du Chablais tout en péjorant son développement économique.

Par la présente résolution, le Grand Conseil souhaite que le Conseil d'Etat mette tout en œuvre pour faire avancer rapidement le projet de troisième correction du Rhône afin de sécuriser le Chablais contre le risque de crues et, ainsi, de permettre un développement qualitatif de toute une région.

Conclusion :

Cosignatures :

1. Aurélien Clerc (PLR)
2. Blaise Vionnet (V'L)
3. Cédric Echenard (SOC)
4. Cendrine Cachemaille (SOC)
5. Circé Barbezat-Fuchs (V'L)
6. Elodie Golaz Grilli (PLR)
7. Gérard Mojon (PLR)
8. Grégory Bovay (PLR)
9. Jacques-André Haury (V'L)
10. Jean-Franco Paillard (PLR)
11. Jean-François Cachin (PLR)
12. Jean-Marc Udriot (PLR)
13. Josephine Byrne Garelli (PLR)
14. Laurence Creteigny (PLR)
15. Michael Wyssa (PLR)
16. Nicolas Suter (PLR)
17. Nicole Rapin (PLR)
18. Olivier Agassis (UDC)
19. Olivier Petermann (PLR)
20. Philippe Germain (PLR)
21. Pierre Kaelin (PLR)
22. Pierre-Alain Favrod (UDC)
23. Séverine Evéquo (VER)
24. Thierry Schneiter (PLR)